



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
municipal, tenue à la Salle du conseil le 6 novembre 2014,
à 19 h 30**

Sont présents : MM. Hans Gruenwald Jr., maire
Yannick Sauvé, conseiller
Archie Martin, conseiller
Michel Sauvé, conseiller
André Boucher, conseiller
Danny Lalonde, conseiller
Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Les membres présents forment le quorum.

L'avis de convocation a été signifié à MM. Hans Gruenwald Jr., Yannick Sauvé, Archie Martin, Michel Sauvé, André Boucher, Danny Lalonde et Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Avis de motion – règlement décrétant une dépense de 7 400 000 \$ et un emprunt de 7 400 000 \$ pour la construction d'un hôtel de ville, d'un garage municipal et d'une caserne incendie ;
2. Période de questions ;
3. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 31 par Hans Gruenwald Jr., maire. Hélène Therrien, greffière, fait fonction de secrétaire.

2014-130

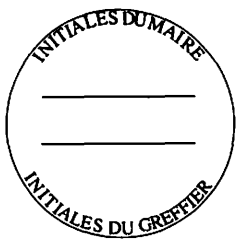
Avis de motion – projet de règlement décrétant une dépense de 7 400 000 \$ et un emprunt de 7 400 000 \$ pour la construction d'un hôtel de ville, d'un garage municipal et d'une caserne incendie

Avis de motion est donné par Hans Gruenwald Jr. à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un projet de règlement décrétant une dépense et 7 400 000 \$ et un emprunt de 7 400 000 \$ pour la construction d'un hôtel de ville, d'un garage municipal et d'une caserne incendie sera proposé pour adoption.

M. Mario Gauthier, conseiller, prend son siège à 19 h 38.

Période de questions allouée aux personnes présentes

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.



Procès-verbaux de la Municipalité de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 6 novembre 2014, à 19 h 30

2014-11-349

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Archie Martin et résolu que la présente séance soit levée à 8 h 47.

Adoptée à l'unanimité

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Hélène Therrien
Greffière